

<b>CIAS</b>	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil d'Administration</b> du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-34
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 19 juin 2025

Le 19 juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS (10) M. MARY, Mme BESNARD, M. BERTON, Mme BOTTON, Mme BOUCHETEAU, M. BOURREAU, Mme FERCHAUD, M. LOGEIS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN,

ABSENTS EXCUSES (7) M. MAROLLEAU, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE, Mme DUBIN, M. LARDIERE, Mme REVEAU, Mme SOULARD

POUVOIRS /

Date de la convocation 12 juin 2025

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

---

**TABLEAU DES EFFECTIFS – ANNEE 2025 – MODIFICATION N°4 – SUPPRESSION DE POSTE**

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;

**Vu** l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

**Vu** l'avis favorable du CST en date du 05 juin 2025,

**Considérant** la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 24 Avril 2025 ;

**Considérant** l'intérêt pour l'administration à faire évoluer ses emplois et à adapter ses missions pour une meilleure organisation de ses services ;

## 1 – Suppression de poste :

Suite au départ à la retraite d'un agent et suite aux différentes créations de postes effectuées lors des derniers conseils d'administration du CIAS, il est proposé la suppression de poste suivant :

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Grade	Date d'effet
SAAD	24465	22h	Social	Agent social ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/07/2025

Il est proposé au Conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais de :

- **Supprimer au tableau des effectifs le poste listé ci-dessus ;**
- **Prendre en compte cette modification au tableau des effectifs à compter de la date d'effet ;**
- **Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme  
Le Vice-Président  
François MARY

**Certifié exécutoire**  
**Reçu en Sous-Préfecture**

le 26/06/2025

**Publié et Notifié**

le 26/06/2025

The image shows a blue circular official stamp of the 'CIAS AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'F. MARY'.